



# sur les traces du renard

## Régime alimentaire

Côté alimentation, le renard est un parfait opportuniste!

Il profite de tout ce qui peut lui remplir la panse: petits rongeurs, vers, scarabées et autres insectes, mais aussi ordures ménagères, et restes de repas destinés aux chats! Capable de pêcher pour se nourrir, il aime aussi les fruits, et bien sûr... les poules!





Perraudettaz

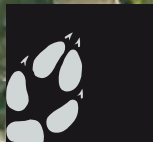
## Perraudettaz, le voûtage



### **Voûtage du Léman**

Construit par étape, le voûtage du Léman totalise aujourd'hui 130 mètres de long. Il traverse la ligne de chemins de fer, puis l'avenue du Léman.

Construit en moellon, il a une section en «fer à cheval» et une hauteur utile de 2,80 mètres. Un collecteur d'eaux usées se trouve sous le trottoir de la rive droite. Sa capacité étant insuffisante pour permettre le passage de la crue centennale, un ouvrage particulier d'entonnement en béton a dû être réalisé.





**Les premiers plans terriers de Lausanne**

Ce document est tiré d'un recueil de plans ayant appartenu à Sébastien Loys, conseiller et contrôleur général de la Ville de Lausanne. Il n'est pas signé, mais fut probablement réalisé par Jean-Philippe Rebeur lui-même. Il s'agit d'une copie du plan original que ce dernier acheva de dresser pour la seigneurie de Lausanne en 1679.

Les plans des Rebeur, père et fils, comptent parmi les plus anciens de ce type pour toute la Suisse, voire pour une grande partie de l'Europe.



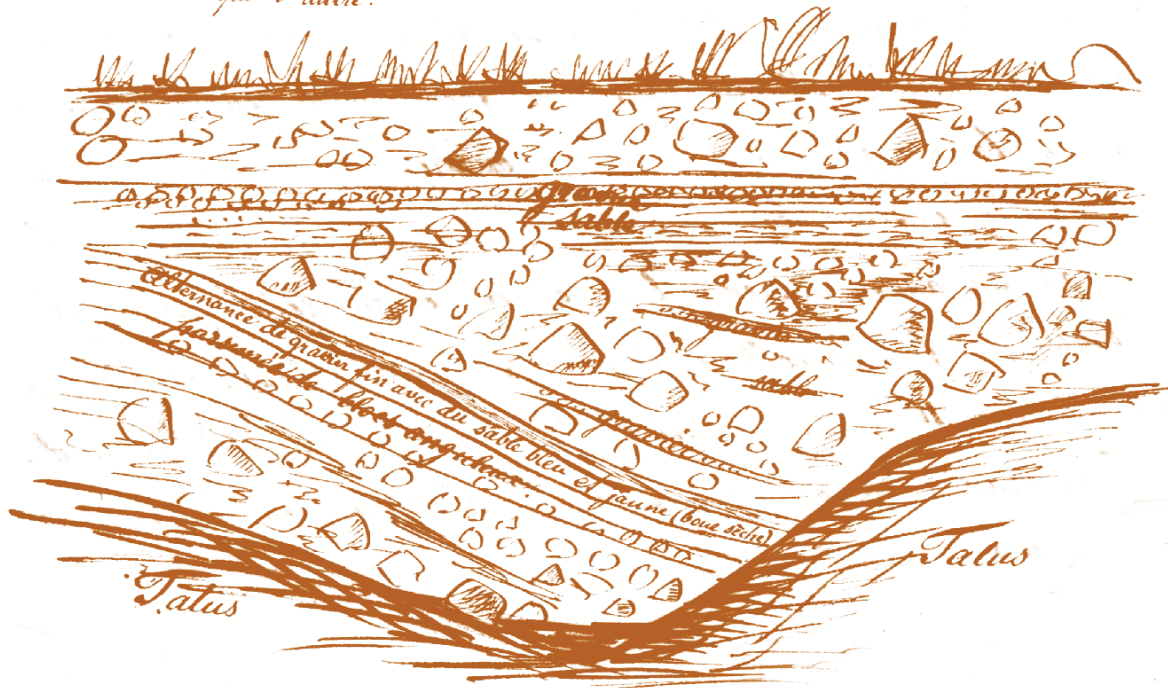


## II. Moraine de la Vuachère.

Planche II fig 2 en donne la coupe ~~en~~ longitudinale. ~~elle~~  
*au dessus de la molasse (m)*  
 L'élévation est aussi comme celle de la moraine de ~~la Vuachère~~ <sup>Noyat-Bogea</sup>,  
 en moyenne de 25 mètres. Elle offre plusieurs points très-propres  
 à l'étude, ainsi les points V, P & S.

En V se présente un bel escarpement d'environ 18 à 20  
 mètres de hauteur. La partie inférieure en est cachée par le talus  
 d'éboulement; la partie supérieure en est stratifiée en couches ho-  
 rizontales. C'est en bas que se trouvent les preuves convaincantes  
 de l'action du glacier; ~~comme~~ comme blocs anguleux, galets  
 polis & striés. En haut c'est l'action de l'eau qui se fait sentir de  
 préférence dans les cailloux roulés & les bancs de gravier & de sable.  
 En murant qu'on remonte l'escarpement, les galets striés deviennent  
 de plus en plus rares, de moins en moins nets. On y remarque  
 souvent encore des traces de stries que l'eau a tendu à effacer.

L'escarpement P est aussi stratifié, mais moins régulièrement  
 que l'autre.

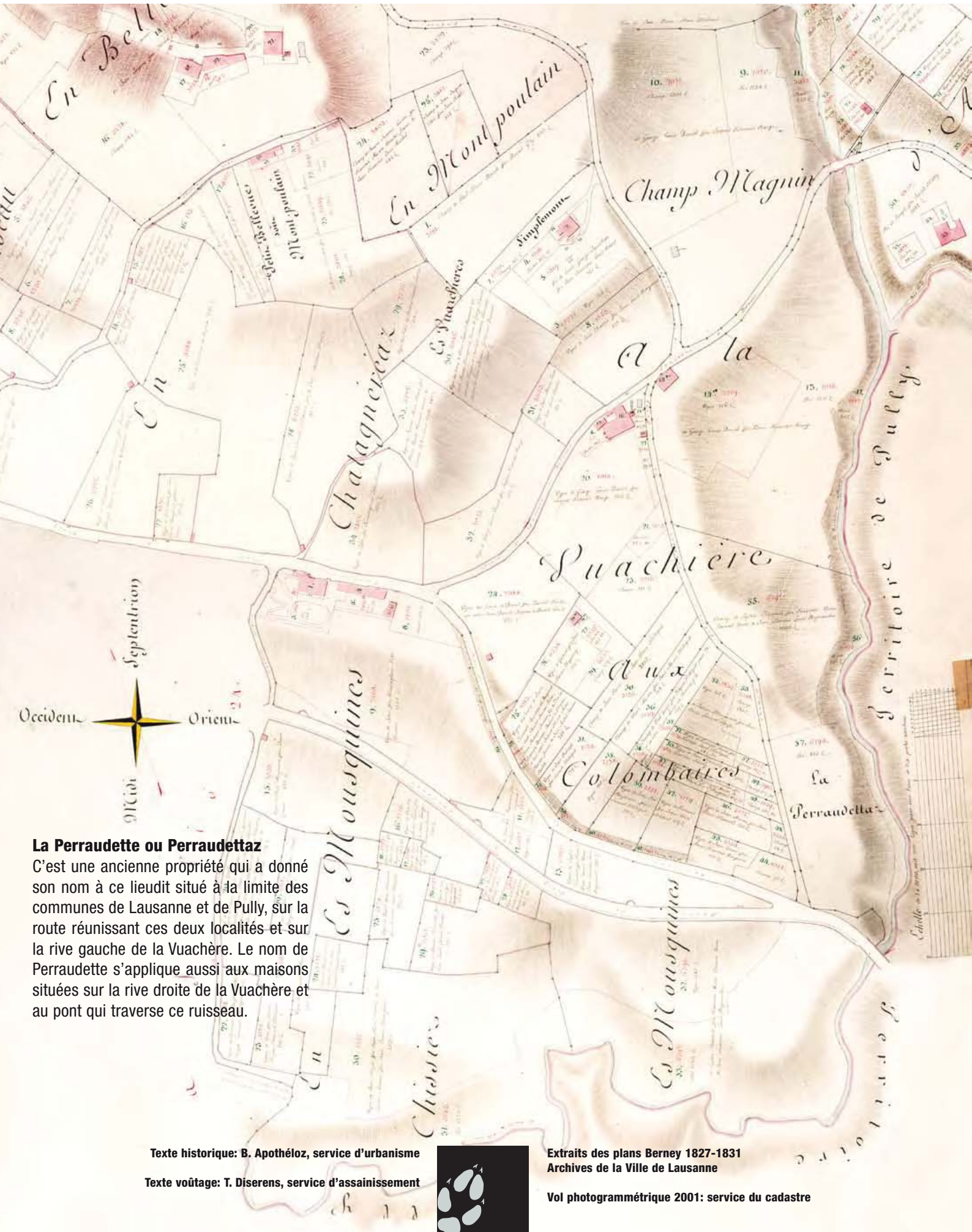


### Entre le chemin de la Vuachère et la ligne CFF

Le pont du chemin de la Vuachère est fondé sur un épais banc de grès qui disparaît quelques dizaines de mètres plus loin vers l'aval sous un très important remblai installé sur les deux rives. Ce remblai, en rive gauche, comble notamment le vallon du Riolet, un gros affluent de la Vuachère dont la source se situe devant le «château» de Rovéréaz, chemin de la Fauvette 98, mais que l'on ne voit plus guère, étant

malheureusement mis sous tuyau sur presque tout son parcours. Après le remblai, la Vuachère ne coule plus sur la molasse, mais sur de la moraine, ici fort épaisse et déterminant des glissements de terrain dans les deux versants; localement, la tête amont de ces glissements menace les fondations des grands immeubles implantés trop près du cordon boisé longeant la Vuachère.



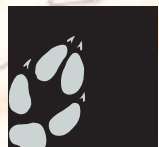


**La Perraudette ou Perraudettaz**

C'est une ancienne propriété qui a donné son nom à ce lieudit situé à la limite des communes de Lausanne et de Pully, sur la route réunissant ces deux localités et sur la rive gauche de la Vuachère. Le nom de Perraudette s'applique aussi aux maisons situées sur la rive droite de la Vuachère et au pont qui traverse ce ruisseau.

Texte historique: B. Apothéloz, service d'urbanisme

Texte vôtage: T. Diserens, service d'assainissement



Extraits des plans Berney 1827-1831  
Archives de la Ville de Lausanne

Vol photogrammétrique 2001: service du cadastre